

Compte-rendu du conseil d'école n°3 du 09/06/2026

Membres présents :

Enseignants :

Madame REYZ	Madame TUNC	Madame NANCEY	Madame MOUSSAOUI
Madame LE ROUX	Madame MAILHARRO	Madame OURRAD	

Représentants de l'Education Nationale :

Excusée : Madame LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale
Excusées : Mesdames MARIAUD, MESME et THOMAS, membres du RASED
Excusée : Madame GUILLAUMON, décharge de direction

Représentants des parents d'élèves :

Madame COUTY Marion	Monsieur POURCHET	Madame LIMEM	Madame MATTIOLI
---------------------	-------------------	--------------	-----------------

Représentants de la Municipalité :

Excusée : Madame OLIVIER : Maire de Bouafle

Madame GHIONE : conseillère en charge de l'enfance et de la petite enfance

1- Installation du Conseil

Installation et début du conseil à 18h00.

Tour de table pour présenter Madame Moussaoui, arrivée dans l'équipe le 4 mai 2026 et Madame Ghione qui a pris de nouvelles fonctions suite aux élections municipales.

2- Carte scolaire - Structure pédagogique rentrée 2026

Nous avons actuellement **160 élèves** qui fréquentent l'école élémentaire.

CP : 21 CE1 : 37 CE2 : 29 CM1 : 43 CM2 : 30

Les effectifs annoncés par niveau sont pour la rentrée 2026 :

CP : **26** CE1 : **23** CE2 : **32** CM1 : **29** CM2 : **43**

Soit un total de **153 élèves**, répartis sur **7 classes**.

Les effectifs sont réalisés à partir de la montée pédagogique, des dossiers d'inscription reçus de la part de la mairie (2) et des radiations demandées par les familles (4).

A ce jour, nous n'avons pas de fermeture de classe d'annoncée. Néanmoins, nous restons prudents quant aux variations d'effectifs.

La structure envisagée est donc la suivante :

CP : **20** CP/CE1 : (6/11) **17** CE1/CE2 : (12/9) **21** CE2 : **23** CM1 : **23** CM1/CM2 : (6/15) **21**
CM2 : **28**

Aucune communication ne sera faite avant la rentrée quant à la répartition des élèves, par mesure de sécurité.

Madame TUNC, non titulaire de son poste sur l'école nous quitte.

Madame MOUSSAOUI, non titulaire quitte l'école.

Deux enseignantes sont nommées sur ces postes.

La décharge de direction sera à pourvoir.

3- Aide aux élèves - Bilan du RASED

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) continuent le mardi de 16h30 à 17h30. Par rapport à l'organisation de la dernière période (jours fériés et sorties), nous l'avons proposé le jeudi. Madame GUILHAUMON, décharge de direction a pris des CE1 le vendredi sur la pause méridienne.

Elles servent à apporter de l'aide aux élèves qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou installées, dans les apprentissages fondamentaux. Elles sont dédiées à des activités de lecture et écriture, de maîtrise de la langue française et de mathématiques. Les élèves travaillent en petit groupe, ce qui permet une meilleure acquisition des compétences.

Des stages de réussite ont été proposés aux vacances de Toussaint (CM1 et CM2) et de printemps(CE2). Ce stage a été proposé à toute la classe de CE2, nous avons reçu 11 retours pour 8 places à pourvoir.

Il n'y aura pas de stage de réussite, dans l'école, sur les vacances d'été.

Par ailleurs, l'étude surveillée est toujours dispensée par Monsieur FRANÇOIS et Madame LACOUR le lundi et Monsieur FRANÇOIS et Monsieur TRANCHANT le jeudi de 16h30 à 18h00 (organisation mise en place et gérée par la Municipalité qui sera maintenue sur l'année scolaire 2026/2027). Les modalités seront définies en fonction des effectifs.

Le RASED :

L'enseignante à dominante pédagogique, Madame Agnès Thomas, a réalisé des :

- observations en classe et compte-rendu ;
- remédiations en français sur 4 périodes ;
- remédiations en mathématiques ;
- remédiations en lecture pour des élèves de CP sur 2 périodes.

L'enseignante à dominante relationnelle, Madame Virginie Mariaud, a réalisé des :

- interventions dans la classe de CE2 autour du mieux vivre ensemble à l'école ;
- observations, évaluations des besoins et propositions de réponses pédagogiques pour des élèves.

La psychologue EN-EDA, Christelle MESME :

- observations d'élèves, en classe (sur tous les niveaux) ;
- entretiens avec les enfants ;
- entretiens parents et restitutions aux familles ;
- participation aux réunions d'équipe éducative et de suivi de scolarité.

4- Le projet d'école - Les actions pédagogiques

Le projet d'école porte sur le thème du voyage. Cette année scolaire, il s'est déroulé en musique.

Les séances à la **bibliothèque** continuent. Olivier NAVARRO nous accueille pendant une heure environ. Il lit des histoires aux élèves et propose des animations diverses sur un thème choisi à l'avance par l'enseignante. Les élèves peuvent ensuite emprunter des livres.

Toutes les classes organisent un moment « **Chut je lis** » le mardi à 13h30. (Livre qu'ils choisissent à la maison ou dans la bibliothèque de classe).

La lecture est un point essentiel travaillé dans toutes les classes : fluence, lecture théâtrale, rallye lecture...

Toutes les classes continuent de réaliser des **marchés des connaissances** avant les vacances : les élèves d'une classe apportent des jeux de société ou des activités créatives afin de les exposer aux élèves d'une autre classe et enrichir ainsi leurs connaissances.

Chorale organisée en deux groupes (CP, CE1 A, CE1 B et CE2 ensemble, CE2/CM1, CM1 et CM2 ensemble). Les chorales sont dirigées par Mmes REYZ et OURRAD.

Tous les élèves de **CP** ont fêté le **100ème jour d'école**.

Toutes les classes de l'école ont participé au projet rugby.

La gendarmerie est intervenue dans les classes pour les niveaux CE2 et CM2. Les plus jeunes ont passé le permis piéton et les plus grands ont passé le permis internet. Les diplômes seront remis par la gendarmerie le matin de la chorale en même temps que les récompenses.

Toutes les classes ont bénéficié d'interventions judo : les CP et CE1 A, en janvier avec Madame PETIT et les CE1 B, CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2 en mars/avril avec Monsieur MATTIOLI.

Le 14 avril, au soir, les parents d'élèves élus (FCPE) ont organisé une soirée parentalité. Les écoles s'y sont associées (en lien avec les projets d'école). L'évènement portait sur le développement du cerveau.

Le jeudi 16 avril 2026 a eu lieu le **carnaval des écoles maternelle et élémentaire**.

Tous les élèves ont pu venir déguisés à l'école ce jour-là.

Les élèves de l'école maternelle sont venus rendre visite aux élèves de l'école élémentaire puis les deux écoles se sont réunies sur le plateau pour chanter et danser ensemble.

Cette journée conviviale s'est terminée par un goûter agrémenté de crêpes. Nous remercions les parents d'élèves pour leur générosité.

Depuis la rentrée, les CM2 ont commencé à préparer le permis vélo, avec leur enseignante puis ils ont bénéficié de l'intervention de Madame LE LEIZOUR et ils ont passé leur permis vélo sur la piste de l'auto-école, le lundi 8 juin, dans le but d'obtenir l'attestation de savoir rouler à vélo.

Nous remercions la monitrice de l'auto-école, Madame LE LEIZOUR, pour sa participation bénévole.

Les conseillers d'éducation du collège d'Ecquevilly sont venus, le 4 mai après-midi, présenter le collège et leur rôle aux élèves de CM2.

La **deuxième sortie scolaire**, pour toutes les classes de l'école s'est déroulée à la Philharmonie de Paris, aux dates suivantes :

Le lundi 11 mai, les classes de CE1 B et de CM1.

Le mardi 2 juin, les CE2 et CE2/CM1.

Le mardi 9 juin, les CP, CE1 A et les CM2.

Nous remercions la mairie qui finance les cars et l'association des Amis de l'école de Bouafle qui nous offre les entrées et les ateliers lors de ces sorties.

Les **photos de classe** ont eu lieu le jeudi 7 mai 2026. Nous avons profité de ce nouveau passage pour demander au photographe de photographier les absents lors de la photographie individuelle. Et nous avons essayé d'innover quant aux prises de vues collectives.

Le lundi 22 juin, les élèves de CM2 iront passer la journée au collège d'Ecquevilly pour y vivre leur première journée de futur collégien.

La semaine du 22 juin au 26 juin sera une semaine arts et sports. Les enseignantes proposeront des activités sportives et créatives aux différentes classes de l'école.

Demande auprès de la mairie pour faire des activités sportives et un pique-nique au stade, la journée du 26 juin. Pique-nique décalé au mardi 30 juin.

Le samedi 20 juin, dès 9h00, il y aura la remise des récompenses aux élèves de GS de maternelle par la municipalité. A 9h30, la chorale des maternelles. A 10h00, ouverture des Portes-Ouvertes en maternelle.

En élémentaire, dès 10h00, nous attendrons les élèves et parents de CM2, pour la remise des récompenses. Puis, les élèves et les parents des CM2 et des CE2 (CE2 et CE2/CM1) pour la remise des permis internet et piéton, à 10h30, par la gendarmerie d'Ecquevilly. Cela se déroulera dans l'amphithéâtre du centre de loisirs.

Financement des récompenses : La Municipalité offre les récompenses des GS et CM2

Le livre offert par l'Education Nationale qui s'inscrit dans le dispositif « Un livre pour les vacances » sera également remis à cette occasion.

Nous enchaînerons avec la chorale de l'école.

Vers 10h45, ouverture des grilles pour accueillir les enfants et début de la chorale vers 11h.

Tenue vestimentaire, si possible : bas bleu, blanc uni.

Puis, toutes les familles seront invitées à se rendre dans la cour de l'école élémentaire pour se restaurer.

Buffet tenu par l'association des Amis de l'école de Bouafle.

Puis, à 14h00, ce sera l'ouverture de la traditionnelle fête de fin d'année jusqu'à 17h00.

Heure du tirage au sort, des billets de tombola.

L'école remercie chaleureusement l'association des amis des écoles pour leur investissement auprès des élèves tout au long de l'année scolaire.

Les élèves de l'école élémentaire ont participé à un concours de dessin sur le thème « Escales musicales », afin de promouvoir cette belle journée. Ce sont les élèves de GS qui ont voté pour élire le plus beau dessin de chaque classe.

5- Liaison maternelle/élémentaire, liaison école/collège

L'école maternelle et l'école élémentaire ont programmé régulièrement des réunions pour effectuer le suivi des élèves (analyse des évaluations nationales, mise en place de la rentrée sécurisée au CP...).

La présentation des élèves de GS aux futurs enseignants de CP a été organisée.

Une réunion de présentation aux familles des élèves de GS est prévue le mardi 23 juin à 17h30. Un petit livret d'accueil à l'école élémentaire et la liste de fournitures seront transmis aux familles présentes.

Les GS viendront, par roulement, visiter l'école et en classe de CP pour découvrir le support de méthode de lecture qu'ils auront l'année prochaine. Ils viendront également faire une récréation en élémentaire puis une dernière rencontre, au sein de l'école élémentaire, où les CP liront des albums aux GS.

L'école élémentaire présentera également sa chorale à tous les élèves de maternelle (date à déterminer).

Les élèves de maternelle invitent également les élèves de l'élémentaire à leur spectacle. (date à déterminer).

En ce qui concerne la liaison école élémentaire/collège, les CPE du collège d'Ecquevilly sont venus dans la classe des CM2, le lundi 4 mai 2026 afin de leur présenter une journée type au collège et de rappeler des points importants du règlement intérieur ainsi que leur rôle au sein du collège. Ils ont aussi répondu aux questions anonymes des élèves.

Tous les élèves de CM2 (30) iront au collège Léonard De Vinci à Ecquevilly le lundi 22 juin 2026 avec Mme OURRAD et passeront la journée là-bas. Cette sortie est organisée sur le temps de classe pour préparer les élèves à l'entrée au collège de secteur. Comme chaque année, quelques familles font le choix de ne pas y inscrire leurs enfants.

Ils visiteront le collège, auront deux cours (un de SVT et un d'EPS) dispensés par des professeurs de collège et pique-niqueront sur place.

L'enseignante de CM2 aura deux réunions pour préparer le passage des élèves au collège les 11 et 18 juin.

6- Organisation des élections de parents d'élèves

Les membres de la commission électorale pour l'année scolaire 2026/2027 seront :

La directrice d'école (Mme NANCEY), une enseignante (Mme MAILHARRO), deux parents d'élèves (Mme COUTY et Mr POURCHET)

Cette commission, constituée en bureau des élections sera chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections. Dans un premier temps, elle arrête en fonction des dates fixées par le ministre de l'Éducation nationale, le calendrier des opérations électorales. Le calendrier sera affiché.

Dans un second temps, elle établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance sous double enveloppe, organise le dépouillement et en publie les résultats.

7- Travaux et investissements dans l'école

L'équipe enseignante remercie la municipalité qui a changé en 2025/2026 :

- l'ordinateur du bureau de direction et celui de la classe 2 ;
- les TNI des classes 1 et 2.

Demands de l'équipe enseignante :

- Un bureau enseignant pour la classe 2 voire des tapis de sport. → Un budget est alloué tous les ans par la Mairie pour rééquiper une classe à la fois.
- Panneaux points de regroupement → En commande
- Enlever la plaque d'interphone, qui ne fonctionne plus, côté rue des Charnelles. → Voir si cela est possible par rapport aux autres usagers.
- Installation d'un revêtement sécurisé sur l'ancien potager dans la cour de l'école. → Cette demande est prise en compte.
- Décaler le panneau d'affichage. → travaux à venir.
- Adoucir le passage suite au décalage du portail. → à venir
- Brise-vue le long du grillage qui donne rue des Charnelles. → Cela devrait être fait.
- Essai de film sur les vitres. → à l'étude.
- VMC : bruit et air froid l'hiver et chaud au printemps → demande d'intervention voire d'arrêt.
- Repeindre les lignes rouges et bleues → à l'étude.
- Changer les balles de tennis aux pieds des chaises. → Le service technique a-t-il le temps ?

Travaux envisagés durant les congés d'été :

- Pas de gros travaux à l'intérieur de l'école cet été.

8- Communication avec les parents

- **Les listes des fournitures scolaires**

Les listes de fournitures individuelles pour l'année scolaire 2026/2027 sont soumises au conseil d'école et sont validées par les représentants des parents d'élèves. Elles seront bientôt remises aux élèves et disponibles sur le site de la Mairie.

- **Questions des parents**

Certaines questions ont déjà été abordées dans les différents points de l'ordre du jour.

✓ **ECOLE**

- Concernant les incivilités constatées, comment la situation est-elle gérée actuellement ?

Selon les problèmes rencontrés, les élèves sont réprimandés, des excuses orales sont formulées et une réparation est demandée (dessin, mot d'excuse...), des points peuvent être enlevés sur le permis de l'enfant en question.

- Pourriez-vous rappeler précisément le rôle et les missions d'une AESH au sein de la classe ?

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap sont chargés de l'aide humaine.

Ils contribuent à la mise en place d'une scolarité adaptée aux besoins des élèves. Ces besoins sont définis dans le projet personnalisé de scolarité.

Les activités des accompagnants sont divisés en trois domaines :

- Les actes de la vie quotidienne.
- L'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques...).
- Les activités de la vie sociale et relationnelle.

On trouve des AESH-i qui accompagnent des élèves qui requièrent une attention soutenue et continue.

Et des AESH-m qui suivent des élèves qui ne nécessitent pas une attention soutenue et continue. Ils accompagnent plusieurs enfants en situation de handicap simultanément ou successivement.

Les AESH sont reconnus comme des membres à part entière des équipes éducatives.

- Comment sont organisés les temps de récréation pendant les périodes de pluie ? Les élèves vont-ils à l'extérieur ou restent-ils dans leur classe ?

En cas de pluie, tous les enseignants sont responsables de leur classe. Un roulement pour le passage aux toilettes s'organise, en classe entière et les élèves attendent leurs camarades sous le préau calmement. Ou les élèves sortent par 2 ou 3 pour aller aux toilettes et reviennent en classe, où un temps calme (jeux variés ou lecture) est organisé.

L'enseignant s'adapte en fonction du profil de la classe et des possibilités du moment.

- Quels types de punitions sont mise en place à l'école ?

Comme vu lors du 1^{er} conseil d'école, nous appliquons le permis de conduite où l'élève peut perdre des points selon un barème établi en fonction de l'erreur à réparer.

Et les sanctions possibles sont listées dans le document les règles de vie de l'école également remis après le 1^{er} conseil d'école aux élèves (Avertissement/ Présentation d'excuses / Perte de points sur le permis de conduite, selon le barème/ Réparation de ses actes/ Réprimandes/ Fiche de réflexion/ Travail écrit/ Isolement momentané sous la surveillance d'un adulte/ Mot dans le cahier de liaison/ Convocation des parents par l'enseignant de la classe/ Convocation des parents par l'enseignant et la directrice/ Convocation de l'élève à un conseil des maîtres, en présence des parents/ Intervention de l'inspectrice).

✓ CANTINE ET PERISCOLAIRE

- Combien d'animateurs encadrent actuellement les enfants sur le temps de cantine ?

Il y a 6 surveillants : Virginie, Cassandra, Tiago, Sylvie, Aurélie et Guillaume.

Sur le temps de la pause méridienne, des petites activités sportives sont proposées. D'ailleurs, du matériel varié a été acheté par la mairie. Par temps de fortes pluies ou de chaleur, des jeux de société sont proposés dans la salle du sous-sol.

- Comment la rentrée prochaine est-elle envisagée :

- En termes d'encadrement : 5 surveillants sont prévus et un 6^{ème} doit être recruté.
- Concernant le nombre de services de repas prévus ? 2 services comme actuellement.

Demande des parents : après dépôt du dossier d'inscription, serait-il possible d'avoir une confirmation de validation, par mail ?

✓ MAIRIE

- Quand pensez-vous que le parc de jeux, en face de l'école, sera ouvert au public ? Ouverture prévue pour le 26 juin.

La Directrice tient à remercier l'équipe enseignante pour son investissement auprès des élèves.

Elle remercie également la Municipalité pour son engagement vis-à-vis de l'école, l'association des Amis des écoles, les parents d'élèves élus (FCPE) et les parents d'élèves pour leur soutien tout au long de cette année scolaire.

Le conseil est clos à 19h35.

La secrétaire de séance

Madame MAILHARRO



La présidente du conseil d'école

Madame NANCEY

